

■ **LE CROTOY**

« La Mémoire crotelloise » à l'étude

Nouveau lieu. C'est un sujet qui se trouve dans les cartons de la majorité municipale crotelloise menée par Jeanine Bourgau depuis son installation en mars 2014, et qui petit à petit trouve son dénouement. La création d'un « espace de mémoire ». Autrement dit, un lieu dédié au passé maritime et portuaire crotellois, mais aussi un lieu d'expositions temporaires diverses.

Après de nombreux attermoissements sur son lieu d'implantation, c'est finalement au sein de l'ancienne école des garçons - rue Jules-Verne - que cette nouvelle structure, dédiée au patrimoine et à l'histoire mais aussi touristique, devrait s'installer.

Des esquisses...

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté pour le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour mener à bien un chantier qui vise aussi à la restauration de l'un des plus anciens bâtiment communal. Le coût estimé de l'opération s'élève à 722 628 euros hors taxe, subventionné à hauteur de 85 % par la région, l'État et l'intercommunalité. Des esquisses du futur site - intérieur et extérieur - seront éditées par les quatre architectes candidats, pour finalement opter pour l'un des projets.

La commission en charge de ce dossier sera présidée



L'ancienne école du Port bientôt le siège d'un « espace de mémoire »

par Jeanine Bourgau, et composée de Jean-Louis Vignolle, Christine Lebrun et Véronique Delorme, ainsi qu'un architecte du conseil de l'ordre des architectes, un architecte du conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), un représentant des élus de l'intercommunalité, et un représentant du syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard.

L'urgence à restaurer l'ancienne école du Port

L'opposition, par la voix de Tahar Bordji a voté contre cette délibération (trois voix : Tahar Bordji, Christian Léchauguet et Jeanine Ledda), au motif que le bâtiment ne se prêterait

pas à ce type d'aménagement, notamment au regard de l'empâttement de l'incontournable ascenseur qui doit figurer dans la liste des équipements.

D'autre part, l'élue rappelle que la propriété du 8 rue Jules-Verne, plus connue sous le nom de « maison Mignon » située quasiment en face de l'ancienne école du Port, avait été acquise pour ce type de projet. Jeanine Bourgau répondit pour sa part que la configuration et la superficie de la propriété n'étaient pas appropriées, et que l'ancienne école du Port (aussi ancienne mairie), au vu de son architecture (XIXe siècle) et son histoire, répondait pleinement aux besoins du projet, et de marteler : « s'il on ne fait pas de travaux

sur ce bâtiment je ne donne pas cher de son avenir ». Rappelons que madame le maire est particulièrement sensible à ce type de dossiers, qu'elle s'est beaucoup investie avant même son élection au sein d'associations telles que « Le Crottoy Authentique et Préservé », ou encore à la tête de l'association « Sauvegarde de la Mémoire du crottoy » éditrice de plusieurs ouvrages historiques et patrimoniaux.

Il n'a pas été donné de délais ni de dates précises, mais on peut s'attendre à une ouverture avant 2020, et la fin de la mandature en cours.

JR.

LE CROTOY

C P 4 octobre 2017

L'école des garçons en futur espace de mémoire

La réhabilitation de l'ancienne école des garçons était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal.

Jeanine Bourgau, maire du Crotoy, a proposé aux élus de réhabiliter l'ancienne école des garçons sise Ilot Jules-Verne. Celle-ci deviendrait un espace de mémoire, un équipement qui devrait répondre aux besoins et attentes des différents publics qui fréquentent Le Crotoy. « Ce serait aussi le moteur de l'offre touristique à rayonnement municipal, communautaire, régional qui proposerait à la fois un espace de mémoire et des espaces destinés à des expositions à thème régulièrement renouvelées », insiste le maire.

« La maison Mignon, située en face de l'école et aussi propriété communale, serait mieux adaptée à ce projet »

Tahar Bordji, conseiller de l'opposition

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 722 628 euros HT selon une étude de programmation réalisée par le Cabinet Verdi. Le financement sera pris en charge en partie par la Région (30 %), la Dotation d'équipement des territoires ruraux (35 %), et la communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre (20 %). La part de la commune serait de 108 394 euros, augmentée de 30 000 euros



L'école des garçons pourrait devenir un espace de mémoire pour la ville.

(concours d'architecte) plus 144 526 euros de TVA, soit 282 920 euros.

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre sera lancé pour les travaux et l'aménagement intérieur. Le jury pour ce concours sera présidé par Jeanine Bourgau et composé de trois membres titulaires, Jean-Louis Vignolle, Christine Lebrun, Véronique Delorme et trois membres suppléants, Serge Porquet, Géraldine Chamillard et Ni-

cole Bourgau. Chacun des trois concurrents retenus bénéficieront d'une prime de 10 000 euros HT. Tahar Bordji, Christian Lechaugnette et Jeannine Ledda se sont opposés à ce projet. Ils ont également rejetés le plan de financement. « Ce bâtiment n'est pas fait pour ça, la maison Mignon, située en face de l'école et aussi propriété communale, serait mieux adaptée à ce projet », a déclaré Tahar Bordji. ■

De notre correspondante CLAUDE CAILLY